



*Municipal Advisory Corporation Inc.*  
*La Corporation Consultative aux Municipalités Inc.*

---

**32<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

15 mai 2024 à 11 h 30  
Centre de New Maryland

---

**1. OUVERTURE DE SÉANCE : président Chris Spear**

Le président Chris Spear, directeur général et trésorier de la Ville de Saint Andrews, ouvre la séance à 11 h 30. Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à la 32<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de la Corporation consultative aux municipalités Inc. (CCM).

**(a) Présentation du conseil d'administration 2023-2024**

Le président Chris Spear présente le conseil d'administration aux membres du CCM. Les administratrices et les administrateurs suivants sont présents à ses côtés : le vice-président Paul Lang, directeur général de la Commission de services régionaux de Kent; Gilles Legacy, directeur général de Heron Bay; Claudette MacLean, analyste organisationnelle de la Commission de services régionaux du Sud-Est; et Suzanne Coulombe, directrice générale de la Ville de Saint-Quentin. Le trésorier du conseil, Scott Sparks, du Village de New Maryland, est absent.

**2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Stéphanie Thorne, appuyée par Serge Arsenault, propose d'approuver l'ordre du jour de l'AGA de la CCM du 15 mai 2024.

**MOTION ADOPTÉE**

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 juin 2023**

Caroline LeBlanc, appuyée par Gilles Legacy, propose d'adopter le procès-verbal de la 31<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de 2022 comme distribué.

**MOTION ADOPTÉE**

**4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Le procès-verbal de la réunion du 7 juin 2023 ne soulève aucune question.

## 5. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président Chris Spear souhaite la bienvenue aux membres et présente le rapport suivant.

À l'intention des membres de la Corporation consultative aux municipalités :

Je voudrais vous souhaiter personnellement la bienvenue dans le cadre de cette activité combinée, savoir la journée de formation et l'assemblée générale annuelle de 2024. Le conseil d'administration a décidé de tenir les deux réunions ensemble, car certaines municipalités ne se sont pas inscrites à la conférence de l'AAMNB et la participation a eu tendance à être clairsemée. Nous espérons ainsi encourager un plus grand nombre de personnes à venir assister à la composante éducative de la CCM, car nous nous efforçons de fournir des renseignements précieux.

Je suis heureux d'annoncer que le nombre de membres a augmenté après la réforme des collectivités locales. En raison des municipalités nouvellement créées et des conseils nouveaux ou élargis, nous craignons que le nombre de membres ne diminue. Cependant, les municipalités continuent de voir les avantages de travailler ensemble dans une coopérative plus large qui peut les protéger des augmentations pouvant être de 50 % ou plus pour celles qui ne font pas partie de la CCM, en fonction de leur propre expérience. En 2024, l'augmentation moyenne était de 5,84 % pour les membres de la CCM, mais à l'échelle nationale, elle était de 7,5 %. Les bonnes augmentations moyennes que nous constatons se situent entre 12 % et 15 %. Les tendances sont à la hausse chez tous les employeurs. Le coût des prestations d'invalidité de longue durée est le problème que nous connaissons actuellement et nous constatons une hausse de l'utilisation de ces prestations, ce qui fait perdre de l'argent à l'assureur. Il s'agit d'un problème qui touche l'ensemble du secteur, car les maladies mentales ont considérablement augmenté depuis la pandémie, entraînant ainsi des absences plus longues.

Afin d'attirer et de conserver de bons employés et employées, le conseil d'administration a voté en faveur des avantages marketing du programme de la Croix Bleue. Ce dernier permet aux membres du personnel d'acheter une couverture individuelle à des prix très compétitifs.

Dans le contexte actuel de mobilité de la main-d'œuvre, il est à la fois nécessaire et difficile de conserver les employées et employés clés. Nous nous efforçons de varier les régimes de rémunération et les avantages sociaux afin d'être au moins compétitifs, voire d'être un chef de file dans la réduction du taux de roulement du personnel. À la lumière de la recommandation de ses consultants, le conseil d'administration a augmenté les services de mieux-être mental à Assomption et à Homewood. De plus, nous visons à maintenir les coûts tout en offrant ces services. Cependant, au sein de la CCM, chacune de nos organisations membres peut ajouter d'autres services, normalement avec un coût associé, ce qui peut changer les choses quand on veut conserver un membre du personnel. Joël Drolet et Catherine LeBlanc seraient heureux de discuter avec vous de la façon d'augmenter les avantages de vos régimes afin de vous assurer que vous demeurez un employeur recherché.

La CCM continue de promouvoir ses journées annuelles de formation comme une occasion non seulement d'en apprendre davantage sur votre entreprise, mais aussi de faire venir des experts de l'industrie pour discuter des tendances liées à l'emploi. En règle générale, seule une petite partie des organisations membres participe à la conférence, ce qui est dommage en raison de la qualité des conférencières et conférenciers. Après la tenue de la conférence, nous vous proposerons une enquête pour mieux connaître votre avis sur la qualité de la conférence et sur les renseignements supplémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

Je tiens à remercier les autres administratrices et administrateurs pour leur soutien constant. Merci également à Cheryl Emmerson d'avoir accepté de siéger au conseil d'administration ainsi qu'à Joël Drolet, Catherine LeBlanc et l'équipe de Goguen Champlain. Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude à Brenda Knight qui, bien qu'elle ait joué le rôle d'infirmière auprès de Jim cette année, a réussi à assumer les responsabilités de son poste.

Meilleurs vœux à tous,

Le président,

Chris Spear

Chris Spear, **appuyé** par Gilles Legacy, propose d'approuver le rapport du président.

**MOTION ADOPTÉE**

## **6. Nouvelles affaires**

### **(a) Proposition de modification des politiques de la Corporation consultative aux municipalités**

Heather Moffatt, appuyée par Stephanie Thorne, propose la motion suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QU'une partie de l'article 3 du manuel des politiques de la Corporation consultative aux municipalités Inc. soit modifiée pour ajouter ce qui suit :

### 3. Les membres

« Toute municipalité constituée en corporation ou tout organisme, toute commission ou tout comité municipal, constitué en corporation ou autre, peut être membre de la CCM sur demande. Les employées et employés de l'Association des administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick (AAMNB) peuvent devenir membres sur demande. Les administratrices et administrateurs peuvent approuver une politique régissant l'admissibilité et l'acceptation des membres. Ces derniers peuvent être tenus de signer un accord de non-concurrence joint à l'annexe A.

Le terme 'non-concurrence' signifie que le signataire ne doit pas faire concurrence directe ou indirecte à la Corporation en servant d'agent, d'employé ou de consultant auprès de toute entreprise ou entité associée de manière substantielle à une activité similaire ou concurrente à celle de la CCM dans la province du Nouveau-Brunswick. »

**MOTION ADOPTÉE**

#### RAPPORT DE L'AUDITEUR 2023

##### (a) Rapport de l'auditeur

Les états financiers vérifiés de la Corporation consultative aux municipalités, Inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, préparés par le cabinet Bringloe Feeney LLP, sont distribués aux membres aux fins d'approbation. Le président Chris Spear passe en revue le rapport de l'auditeur indépendant avec les membres.

Chris Spear, **appuyé** par Lynn Landry Caissie, propose d'adopter le rapport de l'auditeur des états financiers provisoires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, comme distribué et préparé par Bringloe Feeney LLP.

**MOTION ADOPTÉE**

##### (b) Nomination de l'auditeur pour 2024

Caroline LeBlanc, **appuyée** par Serge Arsenault, propose de nommer le cabinet comptable Bringloe Feeney LLP comme auditeur de la Corporation consultative aux municipalités, Inc. pour l'exercice financier 2024.

**MOTION ADOPTÉE**

## 7. CANDIDATURES ET ÉLECTION DES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

### Candidatures pour 2022-2023

Le vice-président Paul Lang est invité à présenter les candidatures pour 2023-2024.

Stephanie Thorne et Sandra Kelly proposent de lancer le processus de candidatures.

Chris Spear, Ville de Saint Andrews  
Suzanne Coulombe, Ville de Saint-Quentin  
Paul Lang, Commission de services régionaux de Kent  
Claudette McLean, Commission de services régionaux du Sud-Ouest  
Scott Sparks, Village de New Maryland  
Cheryl Emmerson, Ville de Quispamsis  
Gille Legacy, Ville de Dalhousie

Paul Lang demande à trois reprises s'il y a des candidatures dans l'assemblée. Comme il n'y en a pas d'autres, la motion suivante est adoptée :

Serge Arsenault, **appuyé** par Heather Moffett, propose de mettre fin au processus de candidatures.

**MOTION ADOPTÉE**

## 8. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Caroline LeBlanc propose de mettre fin à l'assemblée générale annuelle de la CCM du 15 mai 2024. La séance est levée à 11 h 56.

Le tout respectueusement soumis,

La secrétaire,  
Corporation consultative aux municipalités Inc.

Brenda L. Knight